

Hervé Gaillet



Une Belle pour le Soliloque

AlterPublishing

Hervé Gaillet

Une Belle pour le Soliloque

AlterPublishing

Du même auteur, chez le même éditeur :

- LA CINQUIÈME NOUVELLE (2014)
- DERRIÈRE LES LIGNES (Prix AlterPublishing 2017)

- *Malgré tout, je ne cessais de penser à la Belle.*
- *Quelle Belle ?*
- *La liberté, pardi ! C'est ainsi qu'on la surnomme, là-bas. Vous supposiez autre chose ? Une femme ? Mais non ! Il n'est qu'une [seule] Belle pour nous. Le cœur de sept mille hommes bat pour elle.*

Albert Londres – 8 novembre 1927 – Le Petit Journal

« Ces hommes [les bagnards], nous n'avons pas à les juger, d'autres l'ont fait. Ni à les plaindre, ce serait puéril. Mais il [s'agit ici] de décrire ce destin singulier et définitif par lequel des hommes sont rayés de l'humanité »

Albert Camus – 1938 – L'Alger Républicain

Remerciements à :
Jean-François Charpentier,
Bernard Côme et
Philippe Tulli,
devenus les complices des aventures de Pierre Benoit

Nota bene :

Le présent récit s'efforce de se situer au plus près de la réalité historique, ainsi qu'en témoignent les nombreuses notes de bas de page. Il met cependant en scène des personnages dont toute ressemblance avec des individus ayant existé serait purement fortuite et involontaire.

Avec la publication, en 1923, des articles du reporter Albert Londres dans le quotidien *Le Petit Journal*, le grand public découvre la réalité du bagne de Guyane, laquelle apparaît inutilement dégradante, coûteuse et inefficace quant à ses objectifs initiaux.

C'est en juin 1938 que le président Albert Lebrun signe un décret-loi qui met fin aux « travaux forcés » et à la « transportation » en Guyane. La « relégation » reste cependant maintenue, un dernier convoi de relégués partant encore de Saint-Martin-de-Ré le 21 novembre 1938. Ce sera le dernier : après cette date, aucun condamné n'est plus expédié au bagne colonial, celui-ci continuant cependant de fonctionner pour la population existante.

C'est le 4 mai 1944 que le Gouvernement Provisoire de la République Française décide la « liquidation » du bagne. Les 2 750 détenus restants sont alors progressivement rapatriés en métropole, au fil de plusieurs convois qui vont s'échelonner sur un peu moins de dix ans. Dans ce cadre, si certains détenus sont graciés, beaucoup demeurent en détention pour achever de purger leur peine à la prison de... Saint-Martin-de-Ré. Le dernier convoi de bagnards arrive au Havre le 1^{er} août 1953.

CHAPITRE I LA CITADELLE

3 juin 1921 - Prison de Saint-Martin-de-Ré, point d'embarquement pour le bagne de Guyane, Charente-Inférieure¹

Un peu avant l'aube, les détenus avaient été réveillés. Après le petit-déjeuner, ils avaient été rassemblés et alignés sur quatre colonnes dans la vaste cour de la citadelle. Peu à peu, la lumière du jour avait baigné le ciel, le faisant passer du bleu sombre au bleu pâle. Puis elle avait blanchi les murs des bâtiments d'une lumière fade. À présent, quelques mouettes fendaient l'azur, planant brièvement avant de virer brusquement et de fuir dans un cri. Deux des condamnés les observaient d'un air songeur, frissonnant légèrement dans l'air vif.

- La mer derrière les murs... Le soleil... L'uniforme.... On y est déjà un peu, à Cayenne, non ? s'interrogea à voix basse Le Bolbec en regardant au-dessus de lui.
- Pas encore tout-à-fait, rectifia son compagnon, la gorge serrée. Il manque encore la chaleur... Les moustiques... Les fièvres... Les requins...

Jules Le Bolbec, un Breton débrouillard condamné à Rennes, petit et sec, s'était retrouvé à côté de Paul-Édouard Dampierre, condamné de son côté par la cour d'assises de Paris. Ils en étaient contents tous les deux. Ils se connaissaient depuis peu mais ils avaient déjà noué une solide amitié et ils sentaient que cette solidarité leur serait plus qu'utile dans le milieu impitoyable du bagne de Guyane qui les attendait...

1 La Charente Inférieure ne sera dénommée « Charente-Maritime » qu'à partir de septembre 1941

Le premier avait été convaincu de meurtre sans préméditation, ce qu'il n'avait pas contesté. Sa victime était un comptable. Celui-ci avait joué aux cartes, avec Le Bolbec, le montant de la caisse de l'usine dans laquelle il travaillait et où il puisait avec autant de sérieux et de régularité qu'il mettait à en établir les comptes, naturellement faux. À la fin de la partie, Le Bolbec l'avait tué.

« Mais ce n'était pas du tout pour le voler, non ! ... » s'était défendu le meurtrier avec aplomb devant la cour d'assises et son président, renfrogné et incrédule.

« Mais parce que, ce soir-là, il avait triché ! Ce qui prouve bien qu'il avait tous les vices, monsieur le président... »

Le Bolbec n'était tout de même pas allé jusqu'à prétendre qu'il avait fait œuvre utile au profit de la société et des honnêtes gens... Déjà condamné auparavant pour plusieurs violences et pour divers trafics, il avait été reconnu coupable et considéré comme un élément indésirable pour la société. Condamné à vingt ans de travaux forcés, il avait été expédié au bagne colonial de Guyane pour y purger sa peine sans possibilité de retour ultérieur en métropole².

« Eh bien, j'y jouerai aux cartes ! » avait-il crié, par manière de provocation, en quittant la salle d'audience.

Dampierre avait été condamné à une peine moins lourde. Le motif crapuleux de son crime avait certes fait les gros titres d'une certaine presse et avait soulevé l'indignation du public : un cambriolage nocturne avec effraction et qui avait mal tourné, le retour inopiné du propriétaire, le meurtre de celui-ci d'un coup de tisonnier, le vol de bijoux et d'objets...

2 Les condamnés au bagne colonial pour une durée inférieure à 7 ans doivent rester ensuite en Guyane un temps au moins égal (c'est le « doublage »), ceux qui sont condamnés à une peine de 8 ans doivent y demeurer définitivement.

Mais, durant les audiences, Dampierre avait observé une attitude fataliste et silencieuse qui n'avait pas manqué de surprendre un peu. Il n'avait contesté aucun des faits, d'ailleurs difficilement contestables. L'absence d'antécédents judiciaires avait par ailleurs joué en sa faveur ainsi que, pour les jurés masculins, la décoration obtenue à la guerre. Un point, toutefois, avait suscité des débats passionnés et la perplexité des jurés. Il s'agissait du soupçon que Dampierre aurait voulu abuser de la maîtresse de maison, seule ce soir-là au domicile conjugal. Sur cet unique point, Dampierre était intervenu pour protester de son innocence avec une énergie qui avait fait impression. La thèse était soutenue par le Ministère public mais n'était appuyée par aucun élément déterminant. Elle avait finalement été abandonnée sans avoir pu être tranchée. La tête de l'accusé, du coup, ne l'avait pas été non plus.

La non-préméditation avait été plaidée avec éloquence et avait été retenue assez facilement par les jurés. La presse avait relevé la dignité de l'accusé et le public féminin avait unanimement trouvé celui-ci d'une élégance certaine. À l'issue des débats, Dampierre avait été expédié en Guyane pour y expier son crime durant quinze ans et pour y rester ensuite définitivement, afin de participer à la mise en valeur des colonies... Il avait quitté la salle sans un mot.

Finalement, les trajectoires respectives de Le Bolbec et de Dampierre s'étaient rejointes.

Les condamnés, en silence, attendaient les ordres. Ils avaient à leurs pieds le sac de toile écrue qui leur avait été distribué le matin même. Ils y avaient rangé le trousseau réglementaire fourni par l'Administration et qui constituerait leur unique patrimoine, désormais : une veste et un pantalon en épais droguet³ marron, deux chemises, une couverture, une gamelle, un quart, une fourchette et une cuillère. Sur eux,

3 Le droguet est une étoffe grossière, de médiocre qualité.

ils portaient un second ensemble composé d'une veste et d'un pantalon en toile plus légère. Ils devraient le faire durer au moins huit mois avant d'avoir la possibilité de le renouveler.

Dampierre et Le Bolbec se regardèrent un instant puis rajustèrent en même temps sur leur tête le bonnet qui témoignait de leur statut de *transporté*⁴. Ils s'efforçaient d'accoutumer leurs orteils aux sabots-galoches dont ils avaient été chaussés.

- Ce n'est pas avec des souliers pareils qu'on pourrait se carapater, râla Le Bolbec avec dépit. Impossible de courir avec ces saletés ! ...
- C'est fait exprès... De toute façon, où veux-tu courir ? On est sur une île ! Bon, ils font l'appel, constata son compagnon en changeant de sujet. Il paraît qu'on embarquera par groupes d'une soixantaine environ à chaque fois. Cela va nécessiter une dizaine de navettes de transbordement.

Un gardien les fit taire. Les employés de l'Administration pénitentiaire métropolitaine, en uniformes bleus, réglèrent les derniers détails avec leurs homologues coloniaux, reconnaissables à leurs pantalons blancs immaculés et qui allaient désormais prendre leur relais.

Après l'agitation de la matinée, c'était de nouveau le silence dans les rangs. Tout le monde attendait l'ordre de l'ouverture des portes : une routine pour les gardes-chiourme, le début d'un saut dans l'inconnu pour les condamnés à la transportation en Guyane, désormais officiellement appelés « forçats ».

4 Il y a deux types de condamnés de droit commun au bagne des colonies. Les *transportés*, coiffés d'un bonnet, sont des criminels qui y vont purger une peine de travaux forcés. Les *relégués*, coiffés d'un chapeau, sont des délinquants multirécidivistes jugés irrécupérables et qui y sont expédiés à vie. Il y a, en moyenne, une proportion d'environ 2 à 3 transportés pour 1 relégué.

Ceux-ci allaient bientôt sortir de la citadelle et devoir parcourir quelques centaines de mètres jusqu'au port où ils embarqueraient sous le regard curieux et impressionné de badauds venus s'offrir, de bon matin, quelques frissons à bon compte.

- Ils vont tous nous regarder passer, les vaches⁵, grinça Le Bolbec. Ah ! Ils se sont levés tôt pour ça... Ils ne vont tout de même pas nous injurier, j'espère !
- C'est interdit...
- En tout cas, on voit bien que ça leur fait plaisir de nous expédier là-bas...
- Ils ne connaissent pas nos noms. Pour eux, nous sommes des anonymes. Et demain, ils auront même oublié nos visages, laissa tomber son compagnon, fataliste.
- T'as raison. J'ai l'impression que c'est même déjà aujourd'hui que tout le monde nous a oubliés...

Dampierre baissa la tête.

D'une certaine façon, il avait eu de la chance. Lui, il était arrivé récemment et n'avait pas eu à lanterner longtemps. Certains autres forçats étaient à Saint-Martin-de-Ré depuis plusieurs semaines, y attendant le départ du bateau de la Compagnie Nantaise de Navigation qui assurait la liaison spéciale avec Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, après un crochet par Alger.

- Et comment s'appelle notre bateau ? demanda Le Bolbec.
- Le *Martinière*, m'a dit un des gardiens. C'est son

5 La sortie des forçats constituera toujours un spectacle assez prisé de la population locale. Par arrêté du 4 novembre 1929, il sera ensuite interdit à la population d'assister à leur embarquement : des dispositions jamais réellement appliquées.

premier voyage aujourd'hui. Avant, c'était *Le Loire*, paraît-il.

- On se serait bien passés de cette inauguration...

Dampierre repassa dans sa mémoire les étapes de ces dernières semaines.

Il y avait d'abord eu le procès pour meurtre, donc, au printemps de cette année 1921. Il y avait eu ensuite sa condamnation à la transportation. Il avait dans un premier temps fait l'objet du processus administratif dit de « concentration » : le rassemblement à la prison de La Rochelle de tous les condamnés de France à ce type de peine. Dampierre et d'autres détenus y étaient arrivés en chemin de fer, en voitures cellulaires spéciales. C'est à cette occasion qu'il avait rencontré Le Bolbec. Du port de la Rochelle, qu'ils avaient rejoint à pied, les détenus avaient ensuite pris le bateau pour ce qui constituait l'avant-dernière étape métropolitaine avant leur embarquement pour la colonie pénitentiaire de Guyane : le port de Saint-Martin-de-Ré, sur l'île du même nom. Arrivés là, ils avaient remonté, toujours à pied, le court trajet qu'ils s'apprétaient à refaire aujourd'hui en sens inverse, afin d'être incarcérés à la citadelle : ces quelques trois cents mètres que l'on surnommait l'« allée des soupirs ».

À son arrivée à la prison de Saint-Martin-de-Ré, Dampierre avait été fouillé à fond, y compris intimement et les gardiens avaient presque été surpris qu'il ne portât pas de plan⁶. Il avait été rasé et tondu. Puis on lui attribué un matricule. Son état-civil était désormais inutile : c'est ce numéro qu'il devrait indiquer lors des appels et pour toute

6 Le plan est un tube cylindrique dans lequel le bagnard conserve le minimum qui va lui permettre de survivre : une fine lame de couteau, un peu d'argent. N'ayant droit à aucun effet personnel (ceux-ci sont confiés à la garde de l'Administration Pénitentiaire durant le temps de peine) le forçat s'enfonce le plan dans le rectum et le garde dans ses intestins en permanence. Il le récupère en déféquant.

identification. Cette transformation physique avait achevé de le faire entrer dans un nouvel univers, en marge de la société. Il avait été informé qu'il pouvait recevoir des visites ou écrire des lettres, à raison d'un courrier par mois seulement : il avait répondu qu'il n'était concerné ni par les unes ni par les autres.

Dans l'attente de l'embarquement pour la Guyane, les jours s'étaient enchaînés suivant un rituel bien rodé : le strict silence en permanence, deux appels quotidiens, le travail aux ateliers, entrecoupé de deux promenades quotidiennes dans la cour et au pas cadencé. Menuisier et un peu peintre, Dampierre était affecté à des tâches d'intérêt général, tandis que Le Bolbec, comme la majorité, avait travaillé à la confection de filets de pêches, de sacs en toile, de sabots, de pinces à linge ou de paniers en osier. Le soir, c'était la fouille puis l'extinction des feux.

Si la discipline était stricte et implacable, la soupe n'était pas mauvaise. Même le Bolbec, râleur et critique, l'avait reconnu : 130 grammes au quotidien de pain à soupe, 700g de légumes et de la viande deux fois par semaine.

Deux semaines avant le départ, afin qu'ils puissent supporter au mieux les deux à trois semaines à venir de voyage en mer ainsi que le choc du climat tropical, les forçats avaient été mis au repos et la durée des promenades avait été allongée. L'ordinaire, aussi, avait été amélioré : un quart de vin et de la viande quatre fois par semaine, au lieu de deux. Même les punitions avaient été suspendues quoique, en contrepartie, les visites ne fussent plus autorisées.

Puis les forçats avaient été vaccinés contre la fièvre typhoïde et la variole. Enfin, ils avaient passé une visite médicale, suivie pour la majorité d'entre eux de la déclaration d'aptitude au voyage par mer.

« Apte... Est-ce qu'il faut vous remercier pour ça ? » avait demandé Le Bolbec avec insolence au médecin. L'autre ne lui avait même pas répondu.

Leur séjour à la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, au final, avait duré trois semaines. La marée étant propice aujourd'hui : la période appelée « l'expectative » prenait fin.

Dampierre releva la tête. L'appel, par matricule, s'était achevé. Les ordres claquaient. Le long des rangs, l'aumônier de la prison passa pour bénir les quatre cents forçats et les deux cents relégués avant leur départ. C'est à ce moment-là seulement que les détenus jugés les plus dangereux, fers aux poignets et aux pieds, furent extraits de leurs cellules et placés en tête de colonne, ostensiblement encadrés par des tirailleurs baïonnette au canon. Les relégués, coiffés de leur chapeau, fermaient la marche.

Les condamnés étaient encadrés par les soldats du 57^{ème} régiment d'infanterie⁷, autrefois rompus à cet exercice mais qu'ils n'avaient plus effectué depuis 1918⁸. Les portes s'ouvrirent alors et, sans un murmure, l'inquiétant et lamentable cortège se mit en branle. Le Bolbec, qui voulait se donner une contenance, ne put s'empêcher de faire observer à son compagnon que l'ambiance n'était pas à la liesse. Un surveillant le rappela brutalement au silence. Tous les condamnés avançaient sans un mot, d'un pas lent et morne.

Après avoir passé par le sombre tunnel de la porte d'entrée à fronton triangulaire, l'imposante troupe déboucha à l'air libre et tourna à gauche pour longer les murs de la forteresse. Brièvement, les hommes aperçurent la ligne bleue de l'horizon derrière les fortifications. Le soleil, qui se levait dans leur dos, allongeait démesurément leurs ombres. Au bout de deux cents mètres, la colonne se resserra pour emprunter l'étroite porte, flanquée de deux imposants piliers, qui donnait accès à la citadelle. Seuls les bruits de bottes et de galoches résonnaient sur les pavés.

7 À partir de 1928, le 57^{ème} RI sera remplacé par le 14^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais de Mont-de-Marsan, et cela jusqu'en 1938.

8 En 1918, le bateau *Le Loire*, qui convoyait les forçats, fut coulé par les Allemands et la déportation vers la Guyane fut interrompue. Il fallut attendre 1921 pour que le flux reprenne.

Dampierre et Le Bolbec regardaient droit devant eux. La porte franchie, la colonne s'engagea sur le pont pavé qui enjambait les douves. À cet endroit déjà, les premières maisons de Saint-Martin-de-Ré étaient visibles mais la mer était cachée par les arbres du parc de la Barbette, qui encadraient le chemin de part et d'autre. Celui-ci, en pente douce, menait en direction du port. Au bout de deux cents mètres, la colonne l'atteignit et commença à tourner à droite.

À cet endroit, des journalistes et de nombreux badauds, eux aussi silencieux, s'étaient rassemblés pour assister au défilé. Les rues et les quais étaient bordés de soldats qui tenaient le public à distance. Des centaines de paires d'yeux observaient les bagnards. Il y avait même des enfants, certains spectateurs étant venus en famille. Quelques commentaires fusaient, rarement bienveillants mais peu agressifs. À quoi bon, d'ailleurs ? Les pères de famille observaient, avec ce mélange de mépris et d'autosatisfaction impitoyable que les bons élèves ont quelquefois devant ceux qui sont coiffés d'un bonnet d'âne. Les mères de famille, guère rassurées, serraient un peu plus leur progéniture dans leurs jupes. Les soldats et les surveillants pénitentiaires étaient concentrés, attentifs au moindre écart et prêts, c'était la consigne, à ouvrir le feu en cas de trouble. Aucun problème, toutefois, n'avait jamais été signalé à l'occasion de cette étape.

Dampierre et Le Bolbec ne cherchaient pas à croiser de quelconques regards. Ils n'attendaient de toute façon personne sur le parcours. Ils regardaient tourner dans le vent, par-delà les têtes, la fumée du vapeur qui allait les transporter jusqu'à bord du *Martinière*⁹. Avec l'arrivée des premiers bagnards sur le quai d'embarquement, le cortège commença de ralentir.

-oOo-

9 Le *Coligny* et l'*Express* étaient les deux petits navires à aube qui assuraient la liaison avec le *Martinière*

Février 1921 (quatre mois auparavant) - Paris, quartier des Batignolles – Débit de boisson *Le Rapide*

Les trois hommes, assez frigorifiés, entrèrent et commandèrent un pichet de vin chaud au comptoir. Puis ils allèrent s'asseoir à une table située un peu à l'écart. Le coin était mal éclairé mais il permettait d'avoir, par précaution, une vue sur la porte d'entrée,

Le troquet n'avait rien d'un palace. Des esprits un peu regardants auraient même pu le trouver un peu minable mais il demeurait propre, tout de même. Il n'avait qu'une unique pièce, un peu sombre et toute en longueur. Des piliers métalliques soutenaient un plafond revêtu d'un plâtre un peu gondolé, craquelé par endroits et, partout, jauni par les fumées du tabac. Le comptoir et la caisse se trouvaient près de l'entrée, afin d'encaisser, par prudence, les boissons avant qu'elles fussent consommées.

L'établissement était situé assez en arrière de la gare Saint-Lazare, au début du quartier des Batignolles. On y accueillait des habitués du coin, ouvriers des petites fabriques, employés des ateliers des chemins de fer et journaliers des chantiers alentours. Il y passait aussi des provinciaux, de ceux que l'attrait de la capitale avait un jour jetés dans un train pour Paris, ville bruyante et affairée, à la fois bourgeoise et populaire, administrative et artistique, homogène quant à son état d'esprit mais bigarrée pour ce qui était de sa population.

Le patron était un Normand qui n'avait guère quitté le quartier depuis qu'il était descendu du train, une quinzaine d'années auparavant. Il avait nommé son établissement *Le Rapide* en souvenir du genre de train que, justement, il avait toujours rêvé de prendre sans jamais en avoir eu les moyens. Par un luxe extraordinaire, il se prenait à entretenir la fidélité de ses clients en leur servant un petit *calva* dont tous auraient juré, la main sur le cœur, en cas de contrôle, qu'il n'était en aucun cas de fabrication artisanale illicite... Mais des

contrôles, il y en avait peu car si l'établissement était modeste, son propriétaire tenait à sa réputation et excluait tout tapage ou trafic. Alors, la police, assez occupée par ailleurs, n'avait aucune raison d'y venir faire un tour...

Et c'est justement ce qui intéressait les trois hommes qui venaient d'y entrer. Ils avaient pris l'habitude de venir s'attabler au *Rapide* de temps à autre, avec une décontraction ostensible et sans aucun air de conspirateurs.

« Se montrer pour ne pas se faire repérer » avait coutume de dire celui que les deux autres avaient surnommé « le Professeur » parce qu'il était allé jusqu'au Certificat d'études primaires et qu'il leur servait des petites maximes avec une prétention un peu docte. S'ils le vouvoyaient avec respect, les discussions qu'ils avaient avec lui n'avaient toutefois généralement rien d'universitaires.

Après du Professeur, grand type glabre un peu voûté, gominé et coiffé sur le côté, qui se piquait d'être le « cerveau » du petit groupe, on trouvait le dénommé Ernest Lauzier. Originaire de Clichy, au-delà des fortifications, l'insolent voyou ne reculait pas devant l'opportunité d'un mauvais coup. Il avait l'habitude de conserver un couteau pliable dans le bas de sa chaussette. Grâce à cette astuce, l'objet avait échappé plusieurs fois aux fouilles sommaires de la police. Petit et sec, tout en nervosité, il passait son temps à houspiller « le grand Damien », le costaud de la bande, placide et serviable, par ailleurs peu regardant sur la nature des ordres reçus, pourvu qu'on lui laissât le choix de la méthode.

Sa gorgée avalée, le Professeur reposa sa chope et mit ses mains autour afin de profiter de la chaleur du contenu.

- Rappelle-moi un peu ce qu'il y aurait là-bas ? demanda-t-il lentement à Lauzier en inclinant la tête vers lui, afin de mieux l'entendre au milieu du brouhaha.

- De l'argenterie, c'est sûr, déjà, répondit Lauzier. Il y a des bibelots, aussi. Et puis probablement de l'argent liquide...

Les yeux du petit malfrat brillaient de convoitise.

- Qu'est-ce que tu en sais ? s'étonna un peu sèchement le Professeur. Tu connais les habitudes de ces richards-là ?
- Moi non, mais Paulot m'en a parlé. Il les connaît, lui. Rapport à ce qu'il a travaillé chez eux, autrefois...

Le professeur resta songeur un instant.

- Paulot... Celui-là, moins on lui en dit et mieux on va se porter... Et il t'a fait un joli plan, au moins, l'artiste ?
- Non, dit Lauzier un peu sur la défensive. Il ne voulait pas. Mais je l'ai beaucoup fait parler. « À droite en entrant, il y a ceci, dans la pièce de gauche, il y a cela... » qu'il m'a dit expliqué.

Le Professeur fit la moue. Il était perplexe et méfiant, une habitude qui lui avait jusque-là évité des ennuis un peu sérieux. La préparation, l'organisation, la méthode lui apparaissaient au contraire comme autant de garanties contre un séjour prolongé derrière les barreaux.

« Alors toi, tu l'as fait, le plan ? » demanda-t-il.

Lauzier se dandina un peu en se calant contre le dossier et reconnut : « J'ai pas pensé... »

Le Professeur soupira.

- Mais j'ai tout dans la tête ! assura le malfrat en tapant le bout de son index sur le front.
- Alors vas-y, aboule les informations... dit le Professeur

avec humeur. On mettra ça par écrit un peu plus tard, et pas ici, de préférence...

Lauzier détailla d'abord la disposition des pièces de l'hôtel particulier dont la façade donnait sur la rue du Ranelagh, à deux pas du lycée Molière. Les écuries étaient sur le côté. Elles servaient de garage car les propriétaires n'avaient plus de chevaux mais une automobile.

- Ils ont les moyens, ces particuliers-là !... siffla le Professeur.
- C'est elle, surtout... dit Lauzier, satisfait de briller avec des connaissances un peu étendues. Pas de particule mais de l'argent. Et depuis son mariage avec elle, le comte veut redorer son blason. Il sort en automobile. Le couple reçoit régulièrement, aussi. Cela permet de montrer l'argent qui a été dépensé dans les travaux réalisés pour le vieil hôtel particulier...
- Il y a du personnel ?
- Seulement le chauffeur et la bonne. Le chauffeur n'est pas là tout le temps. Il vient surtout le soir pour conduire le mari quand il veut sortir. La bonne part après le dîner, vers 23h00. Elle ne loge pas dans la maison car la patronne trouve que les combles n'y sont pas assez confortables...
- Pas assez confortables ! Pour une bonne ? Les aristos sont philanthropes, maintenant ? sursauta le professeur.

Il fronça les sourcils en mâchonnant quelques mots inintelligibles mais parmi lesquels Lauzier crut saisir « mode » et « bizarre » ...

- Sur l'arrière, le petit salon donne sur une terrasse et sur un jardin, poursuivit ce dernier. Le jardin est pas mal en friche car personne ne l'entretient, sauf un peu

la femme qui y a mis des lauriers et des géraniums.

- Est-ce qu'il y a une porte dans le mur de ce jardin ?
- Non mais le mur n'est pas très haut. Et le chemin qui le longe n'est pas très fréquenté...
- C'est un cul-de-sac ? s'inquiéta le Professeur, qui ne voyait pas bien la topographie des lieux.
- Non, c'est un chemin qui fait le tour du pâté de maison et qui débouche au croisement des rue du Ranelagh et de Boulainvilliers.

Le Professeur commençait à échafauder dans sa tête le scénario du cambriolage.

- Donc, il sort, le mari, tu as dit ? demanda-t-il.
- Oui. Une ou deux fois par semaine.
- On sait où il va ?
- Le chauffeur n'est pas loquace. Il ramène son patron vers deux heures du matin, parfois trois heures...
- Je vois... La bonne part à onze heures et le mari revient vers deux heures avec le chauffeur. Pendant ce temps, l'épouse est seule dans la maison... Elle reste au salon ?
- Non, Paulot m'a dit qu'elle montait rapidement dans sa chambre.
- Sa chambre ? Elle fait chambre à part avec son mari ? s'étonna le Professeur. Ça ne se fait plus, de nos jours, même pour les gens de la haute... C'était bon avant-guerre, ces manières-là ! Décidément, ces gens-là...

Lauzier ne savait pas trop comment répondre à des considérations d'ordre sociologique qui dépassaient de beaucoup ses compétences et qui sortaient d'ailleurs complètement de ses centres d'intérêt. Il fit un mouvement du cou signifiant quelque chose comme : « Après tout, je n'en sais rien... »

Le Professeur, en pleine réflexion, continua tout seul : « En fait, c'est mieux. La chambre du mari, ça nous fera une pièce supplémentaire à visiter. On devrait pouvoir y rafler quelque chose, sauf si tout est serré dans un coffre, évidemment... Est-ce que la chambre de la femme est loin ? Quel est le risque qu'elle nous entende opérer ? »

Lauzier prit un air égrillard.

- C'est que la dame, dans sa chambre, elle a souvent autre chose à faire qu'à tendre l'oreille pour monter la garde... C'est le moment où Paulot vient la retrouver !
- D'accord, dit le Professeur, amusé... Je comprends mieux pourquoi elle renvoie sa bonne : pour ne pas que celle-ci entende grincer les ressorts du sommier !

Le Professeur secoua la tête et redevint sérieux.

- Et Paulot, par où entre-t-il ? demanda-t-il. Est-ce que c'est par le chemin, sur l'arrière, où tu veux nous faire passer ? Il ne s'agirait pas de le rencontrer là...
- Non, il arrive par l'entrée principale. Discrètement, bien sûr. Elle sort lui ouvrir la grille, que la bonne a fermé en partant. Je suis allé guigner, un jour, pour voir le manège.
- Tu es sûr que l'artiste ne t'a pas repéré ?
- Sûr ! Le lendemain, on a parlé tranquillement autour d'un verre. Quel naïf, celui-là... Il adore vraiment me parler d'elle. Il en parlerait des heures, et sans besoin que j'ajoute les chopines ! C'est comme ça que j'ai eu tous ces détails...

Le Professeur plissa les yeux et regarda Lauzier bien en face. Après quelques secondes d'une réflexion qu'il se garda bien de partager, il sourit légèrement et félicita l'autre, tout étonné de cette amabilité :

- Sais-tu que tu es parfois un sacré malin, toi ? Tu dis souvent des âneries mais tu es moins idiot que tu en as l'air... C'est fou ce que les gens peuvent te raconter, parfois, à toi...
- Bah, il suffit de savoir s'y prendre, répondit Lauzier, flatté. Paulot, c'est un type qui ne voit jamais où est le mal, il prêterait sa chemise à un joueur de bonneteau... Bon, j'en abuse pas, attention ! On se fréquente un peu parce que, tous les deux, on n'habite pas loin l'un de l'autre et qu'on s'est connu jeunes quand on avait des déboires, tous les deux. Alors ça crée des liens, même si on n'est plus tout-à-fait du même monde, évidemment...
- C'est bon. Continue un peu : les deux tourtereaux, ils ne restent donc pas au salon ?
- Non. Surtout pas en ce moment, avec l'hiver. Les voisins pourraient être intrigués par une lumière allumée dans le salon alors que le mari est parti. Et puis si celui-ci rentrait plus tôt que d'habitude, il tomberait sur le pot-aux-roses. Alors que là...
- Compris, dit le professeur en guise de conclusion. On aura donc tout le temps pour agir au rez-de-chaussée et peut-être pour monter aussi dans la chambre du mari. Revenons à ce qu'il y a à récupérer là-bas. De l'argenterie, tu disais ? De l'argent liquide ?

Lauzier avait les yeux dans le vague, parti lui aussi dans d'intenses réflexions. Le Professeur tapa du poing sur la table.

- Oh là, je te parle, l'ami ! On n'est pas là pour rêver ! Qu'est-ce qu'il y a à prendre ? Pourquoi est-ce qu'on se dérange, au juste ?
- La comtesse, dit Lauzier, elle se méfie du mari qui dépense l'argent du ménage... Faut dire qu'il est moitié-fou depuis la guerre. Les gens de la rue entendent des cris, parfois, la nuit. Il paraît qu'il se

réveille en sursaut, en hurlant. Il ouvre la fenêtre pour respirer.

- Ce sont les souterrains et les mines, ça... affirma le Professeur en hochant la tête. Il n'est pas le premier.
- C'est pour ça qu'elle, elle dort ailleurs. Et puis aussi qu'elle garde des réserves chez elle...
- C'est la bourgeoise qui a du blé, précisa lentement Damien en sortant brusquement de son silence. Alors que lui, le comte, il en a plus, rapport à ses déboires en boursicotage... C'est ce que Paulot t'a dit, tu as oublié ?

Les deux autres le regardèrent avec surprise. Ils l'avaient presque oublié. Mais le grand Damien ne dormait pas, il écoutait, seulement, et en silence...

- Hein ? Tu crois que je ne t'écoute pas, minot ? demanda-t-il à Lauzier, en assortissant sa question d'un coup de menton provocateur.
- Arrête de m'appeler comme ça, grinça l'autre, vexé. Je te l'ai déjà dit...
- Ça va ! coupa abruptement le Professeur. On n'est pas là pour se faire remarquer alors tenez-vous tranquille. Il faut que je réfléchisse... Son argent, est-ce qu'elle le garde dans un coffre-fort ? demanda-t-il, supputant le risque de tomber sur un obstacle imprévu...
- Peut-être... Paulot n'a parlé de rien.
- Non, je ne crois pas : un coffre, c'est un truc d'homme, conclut le Professeur qui aimait faire les questions et les réponses. Les femmes préfèrent plutôt serrer leur argent dans un joli secrétaire ou bien dans le tiroir d'une commode où elles ont leurs vêtements préférés ou leur lingerie...
- Justement, l'aristo, elle a une garde-robe à l'étage : une petite pièce à deux entrées et qui communique avec sa chambre, précisa Lauzier. Paulot m'a même dit

qu'il s'y était un jour dissimulé en vitesse, après un bruit inhabituel ! Qu'est-ce qu'on ne fait pas quand on est amoureux...

- Cette petite pièce... Je sens... Je sens qu'on va aller y faire un tour !

Lauzier, cependant, affichait le sourire mauvais de celui qui est prêt à ne pas reculer devant l'idée hardie qu'il vient d'avoir. Pour une fois, il tenta de jouer les stratèges avec une suggestion d'une audace qui lui raccourcissait déjà le souffle.

- Une fois Paulot parti, on peut monter dans la chambre, hein ? Le mari ne sera pas encore rentré, la maison sera complètement vide, cette fois... Si on s'y prend bien, la comtesse nous dira où elle planque le reste de son oseille. Et même qu'après, une fois qu'elle nous l'aura dit, on pourra aussi s'amuser avec elle...
- Tais-toi ! gronda soudain le Professeur en jetant des coups d'œil inquiet par-dessus son épaule. Pas de ça avec moi ! Tu te prends pour qui ? Depuis quand est-ce que tu prétends monter des plans ? Et avec des idées pareilles, encore ? Si tu veux des filles, tu en trouveras plein les fossés des *fortifs*¹⁰ ! Mais avec moi, on ne touche pas à ça... Tu sais ce qu'on appelle des « circonstances aggravantes », imbécile ? T'en as déjà lu, un code pénal ?

Il avait empoigné avec âpreté l'avant-bras de Lauzier, impressionné et vaguement inquiet. Le grand Damien, de son côté, regardait le jeune malfrat d'un air rogue et suspicieux, ses deux gros poings serrés et posés sur la table.

10 Argot : « fortifications », l'enceinte construite en 1844 pour protéger Paris et située entre ce qui est aujourd'hui le boulevard périphérique et les boulevards des Maréchaux. Sa démolition s'étalera entre 1919 et 1929.

- Les ordres, reprit le Professeur, c'est moi qui les donne. Les plans, c'est moi qui les monte. On a toujours procédé comme ça. Alors tu fais ce que je te dis, tu touches la thune et tu sauves ta tête en cas de pépin. Parce que moi, je ne suis pas candidat à la guillotine.
- Ça va, ça va... dit Lauzier qui ne souriait plus du tout. Faut pas s'énerver, quoi. C'était juste pour causer...
- Tu causes trop, d'ailleurs. Et ton Paulot, faut bien le laisser en dehors de ça. S'il se doute de quelque chose, on est bons pour Cayenne !
- Ah ben faut savoir ! ... Il faut bien que je lui parle si je veux lui tirer les vers du nez, non ?
- Oui mais, maintenant, ça suffit. Finalement, il n'y a plus besoin de parler de tout ça avec lui. On sait presque tout ce qu'il faut savoir. On s'assurera du départ du mari, récapitula le Professeur. On attendra que Paulot soit dans la place. Une fois qu'il est monté, on entrera par derrière au rez-de-chaussée. On ramassera tout ce qui traîne et on remplira les sacs. L'argenterie, ça se fond. Les bibelots, ça se revend. Des bijoux et de l'argent, on en aura peut-être si la femme les cache dans sa garde-robe. On verra ça sur place. Le problème, c'est...

Le Professeur réfléchissait. Il avait ouvert un petit plan de Paris, à la couverture de carton fatiguée.

- Il me reste encore quelques détails à régler, dit-il. Cependant, Damien, retiens bien que ce sera à toi de faire le guet. Dès que tu vois la voiture du mari qui arrive sur la rue du Ranelagh, tu nous préviens pour qu'on sorte en vitesse. Et puis j'ai une autre idée. Des fois, il faut bien se faire plaisir... Ernest !
- Oui ?
- Comme tu n'as rien d'intelligent à faire en ce moment,

tu vas occuper un peu tes loisirs. Tu vas te procurer un couteau...

- J'en ai déjà un !
- Un autre. Un couteau pas cher, avec un manche en bois...
- Ouais, d'accord... répondit Lauzier sans bien comprendre.
- Tu vas graver le manche. Trois lettres. C'est tout. Et tu me le donneras, je le garderai précieusement sur moi.
- Facile, je ferai ça demain. C'est chouette, comme idée ! se félicita Lauzier. « P.E.D. » : le Professeur, Ernest et Damien ! Ça fera un souvenir !
- C'est exactement ça... Tu l'as dit, Ernest : un bon souvenir, dont tout le monde se rappellera...

-oOo-

Les spectateurs, silencieux et circonspects, s'étaient rassemblés le long de la rue et sur les quais. Ils observaient attentivement les forçats, muets et misérables qui continuaient d'avancer.

Le vapeur crachait hargneusement sa fumée et les premiers détenus s'entassaient sur le quai d'embarquement. Peu à peu, la suite du cortège ralentissait. Résignés et graves, les transportés et les relégués évitaient de croiser les regards. Certains ne pouvaient s'empêcher de pleurer, toujours en silence. Dampierre aussi, continuait à marcher sans un mot. Sans but précis, il regarda autour de lui, contemplant les maisons du petit port.

C'est à ce moment que, au milieu de la foule, brièvement, il crut *la voir*... La colonne s'arrêta un instant, puis elle reparti.

Dampierre se tordit le cou pour regarder derrière lui. Il

manqua trébucher. Avait-il rêvé ? Non ! Oui : *elle* était là ! *Elle* était venue. Pourquoi ? Moins d'une seconde, même à plusieurs mètres de distance, même en arrière, il plongea ses yeux dans les siens. Puis son visage à elle, à peine entr'aperçu, disparut, fut masqué, avalé par la foule. La marche continua et Dampierre, au milieu du convoi, ne parvint plus à rien distinguer.

Les forçats continuaient d'avancer mécaniquement, la tête vide. L'esprit de Dampierre, lui, était désormais en feu. Et, déjà, les questionnements entretenaient la minuscule étincelle d'espérance qui venait d'être allumée.